



- *Testudo hermanni hermanni* Gmelin, 1789, du pourtour de la Méditerranée, en [Espagne](#), en [France](#) et en [Italie](#), dont la [Sardaigne](#) et la [Corse](#)[1].

La sous-espèce occidentale, la plus petite. Elle mesure de 18 à 20 cm à la taille adulte (le mâle étant légèrement plus petit que la femelle). La couleur jaune prédomine sur la [carapace](#), en contraste avec les taches sombres qui s'y trouvent. La queue est plus longue chez le mâle. Elle se distingue des autres tortues par les bandes de couleur noire continues sous le plastron. . C'est la sous-espèce la plus menacée, et elle est d'ailleurs classée comme « en danger » par l'[UICN](#).

- *Testudo hermanni boettgeri* Mojsisovics, 1889 [Albanie](#), [Bosnie-Herzégovine](#), [Bulgarie](#), [Croatie](#), [Grèce](#), [Macédoine](#), [Monténégro](#), [Roumanie](#), [Serbie](#), [Thrace](#) en [Turquie](#).

La sous-espèce orientale, plus grande que la sous-espèce occidentale (sa taille peut atteindre 28 cm, et son poids 3 à 4 kg). Les bandes sous le plastron sont plus clairsemées. Sa tête va de la couleur marron à noir, avec de fines écailles ainsi que sur les pattes avant munies de 5 griffes. La population de la côte dalmate de *T. h. boettgeri* est parfois considérée comme une troisième sous-espèce *T. h. hercegovinensis*.

Autrefois, les tortues d'Hermann (ainsi que les [cistudes](#)) étaient consommées dans les [monastères](#) le vendredi, car elles n'étaient pas considérées comme de la [viande](#) mais assimilées à des [poissons](#).

## Taxonomie[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Son appartenance générique à *Testudo* n'est pas universellement reconnue elle peut être placée dans le genre *Chersine* voire *Eurotestudo*.

En juin 2007 le statut taxonomique de la tortue d'Hermann a été remis en question par la communauté scientifique. La nomenclature scientifique continue à évoluer, comme elle l'a déjà fait par le passé.

Certains auteurs considèrent aujourd'hui *Testudo hermanni boettgeri* [taxonomiquement](#) comme une espèce à part entière, distincte de *Testudo hermanni*[7]. Dans cette optique l'appellation devrait être :

- *Testudo hermanni*, *Chersine hermanni* ou encore *Eurotestudo hermanni*
- *Testudo boettgeri*, *Chersine boettgeri* ou encore *Eurotestudo boettgeri*

La majorité des auteurs n'ont cependant pas adopté cette approche, dans la mesure où les deux [taxons](#) se croisent sans problème

L'[UICN](#) cite uniquement *Testudo*. Pour l'[ITIS](#) (Système d'Information Taxonomique Intégré), le genre *Testudo* ne compte que cinq taxons (*Testudo graeca*, *Testudo hermanni*, *Testudo horsfieldii*, *Testudo kleinmanni* et *Testudo marginata*).

Certains relâchers à titre scientifique (sous contrôle gouvernemental et dans des espaces isolés et surveillés) sont effectués dans le Var en France. Le relâcher sauvage de tortues par des particuliers représente un sérieux problème dans la lutte pour la protection de cette tortue. En effet, les deux espèces *Testudo hermanni* et *Testudo boettgeri* étant souvent mélangées dans les élevages amateurs non encadrés par les associations, les individus issus d'élevages ne peuvent pas, en l'état actuel, être utilisés pour le repeuplement car ils constituent une [pollution génétique](#) affectant lourdement la biodiversité

## *Les principales caractéristiques morphologiques de la Tortue d'Hermann*

Forme générale	Carapace arrondie de forme ovale ou légèrement trapézoïdale
Queue	Eperon corné à la pointe de la queue divisé longitudinalement en deux
Plaque supra caudale	Toujours divisée médialement contrairement à <i>boettgeri</i> où elle peut être simple
Membres antérieurs	A 5 ou 4 griffes, couverts de grandes écailles cornées sur la face externe
Membres postérieurs	A 4 griffes, couverts de petites écailles
Coloration de la carapace	Noire et jaune (avec des variations de tonalités de l'orange jusqu'au verdâtre)
Plastron	Pourvu de deux larges bandes longitudinales noires continues
Tête	Plutôt allongée avec une tâche jaune dans la région sub-oculaire

## Différences entre les deux sous-espèces

► ***Testudo hermanni hermanni*** est la seule tortue terrestre native en France, elle possède une carapace de coloration de fond jaune-clair à jaune d'or avec des motifs noirs denses et étendus. Le plastron présente deux bandes noires larges et relativement continues.

► ***Testudo hermanni boettgeri*** a une coloration moins vive avec un fond jaune paille à jaune-verdâtre et une trame de taches noires moins bien délimitées et prononcées. Les taches sombres du plastron sont isolées voire inexistantes.

Anciennement sous le nom de *Testudo hermanni*, la tortue terrestre endémique au territoire français se nomme aujourd'hui *Eurotestudo hermanni*.

On distingue principalement deux sous-espèces :

- La sous-espèce occidentale : *Testudo hermanni hermanni*. C'est la plus petite. Elle mesure de 18 à 20 cm à la taille adulte (le mâle étant légèrement plus petit que la femelle). La couleur jaune prédomine sur la carapace, en contraste avec les taches sombres qui s'y trouvent. La queue est plus longue chez le mâle. Elle se distingue des autres tortues par les bandes de couleur noire continues sous le plastron. Elle vit de l'Espagne à l'Italie, en passant par les îles méditerranéennes (Sardaigne, Corse, Baléares). C'est la sous-espèce la plus menacée, et elle est d'ailleurs classée comme « en danger » par l'UICN.
- La sous-espèce orientale : *Testudo hermanni boettgeri*. Elle est plus grande que la sous-espèce occidentale (sa taille peut atteindre 28 cm, et son poids 3 à 4 Kg). Les bandes sous le plastron sont plus clairsemées. Sa tête va de la couleur marron à noir, avec de fines écailles ainsi que sur les pattes avant munies de 5 griffes. Elle vit en Europe du Sud-Est : Croatie, Macédoine, Roumanie, Bulgarie, Grèce et Turquie.

Certain auteurs considèrent aujourd'hui *Testudo hermanni boettgeri* taxonomiquement comme une espèce à part entière, distincte de *Testudo hermanni* [réf. nécessaire]. Dans cette optique l'appellation devrait être :

- *Testudo hermanni* ou encore *Eurotestudo hermanni*
- *Testudo boettgeri* ou encore *Eurotestudo boettgeri*

La majorité des auteurs n'ont cependant pas adopté cette approche, dans la mesure où les deux taxons se croisent sans problème [réf. nécessaire]. C'est l'impossibilité d'une hybridation ou la stérilité du produit de celle-ci qui est en effet le critère admis [réf. nécessaire] pour définir deux taxons comme espèces valides et non comme sous-espèces.

L'UICN cite uniquement *Testudo*. Pour l'ITIS (Système d'Information Taxonomique Intégré), le genre *Testudo* ne compte que cinq taxons (*Testudo graeca*, *Testudo hermanni*, *Testudo horsfieldii*, *Testudo kleinmanni* et *Testudo marginata*). Il en va de même pour la section *taxonomy* du NCBI américain.